



PROGRAMME DE FORMATION

Actualisé le 20/02/2026

BILAN DE COMPÉTENCES



Les objectifs du Bilan

- **Explorer vos aspirations** : valeurs, besoins, motivations, profil et traits de personnalité ;
- **Analyser vos compétences** : connaissances, savoir-faire et savoir-être ;
- **Construire un projet professionnel** cohérent avec vos besoins et qui vous êtes ;
- **Elaborer le plan d'action** qui vous permettra de le concrétiser.

BILAN DE COMPÉTENCES “RÉVÈLE-TOI” FORMULE 14 HEURES

Objectif Principal

Amorcer une réflexion professionnelle, prendre du recul sur son parcours et ouvrir des perspectives d'évolution

La valeur de cette formule réside dans sa capacité à vous offrir un **premier éclairage sur votre parcours, vos compétences et vos aspirations**, afin d'ouvrir des pistes réalistes et motivantes.

Dans ce processus, je vous accompagne pour :

- **vous aider à prendre du recul et à clarifier vos besoins,**
- **mettre en lumière vos forces, vos motivations et vos intérêts,**
- **explorer des premières pistes et construire un plan d'exploration concret.**

POUR QUI ?

Cette formule s'adresse aux personnes qui **souhaitent amorcer une réflexion sur la suite de leur parcours ou valider un projet déjà envisagé.**

Vous ressentez un besoin de changement ou d'évolution, mais vous ne savez pas encore vers quoi aller. **Ou alors vous avez déjà identifié votre futur projet**, mais vous besoin d'aide pour confirmer sa solidité. Cette formule vous aide à clarifier vos priorités, vos forces et les leviers sur lesquels vous appuyer pour avancer avec confiance. **Elle est particulièrement adaptée si vous vous reconnaissez dans ces mots :**

Je sens que j'ai besoin de changement, mais je ne sais pas encore vers quoi aller

Je n'ai pas forcément un projet en tête, mais je veux ouvrir des pistes pour avancer

J'ai identifié un projet mais j'ai besoin de le valider

PARCOURS DÉTAILLÉ

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R. 6322-35), la Loi n°2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R6313-4 à R6313-7 du Code du Travail. Ce cadre définit entre autres les trois phases indispensables à sa réalisation.

ENTRETIEN PREALABLE :

- Faire connaissance ;
- Clarifier vos besoins et vos attentes pour cet accompagnement ;
- Vous présenter le bilan de compétences : son cadre, ses objectifs, ses étapes, les méthodes utilisées, ainsi que toutes les modalités pratiques (déroulement, durée, tarif, financements).

1. PHASE PRELIMINAIRE (Séance 1)

- Confirmer votre engagement dans la démarche;
- Faire le point sur votre situation actuelle;
- Préciser et analyser la nature de vos besoins;
- Définir l'objectif de votre accompagnement ainsi que vos indicateurs de réussite;
- Planifier le déroulement de votre bilan.

2. PHASE D'INVESTIGATION (Séance 2 à 4)

Etape 1 - Intérêts et valeurs (1 séance)

- Explorer vos motivations profondes et vos valeurs.
- Passation d'un test d'intérêts professionnels (RIASEC) pour repérer vos environnements favorables.

Etape 2 - Compétences et leviers (1 séance)

- Identifier vos compétences clés et transférables.
- Mettre en lumière vos points d'appui et vos leviers de motivation.

Etape 3 - Pistes et plan d'exploration (1 séance)

- Explorer des pistes réalistes et alignées avec votre profil.
- Élaborer un plan d'exploration (*enquêtes métier, formations, expériences tests...*).

3. PHASE DE CONCLUSION (Séance 5)

- Mettre en avant les pistes professionnelles identifiées ;
- Co-construire le plan d'action (*étapes, moyens, ressources à mobiliser*) ;
- Co-rédiger votre synthèse d'accompagnement.

4. SUIVI : entretien de suivi d'1h inclus 6 mois après la fin de votre accompagnement pour faire le point.

DÉROULÉ DU BILAN

7 heures d'entretiens individuels en visioconférence.

Chaque séance est espacée d'une dizaine de jours afin de vous offrir le temps nécessaire pour réfléchir, intégrer les échanges et avancer en autonomie entre deux sessions.

7 heures de travail interséance.

Entre les rendez-vous, des exercices d'introspection et de mise en pratique vous sont proposés. Ils prolongent le travail réalisé en séance et vous permettent d'approfondir vos réflexions, d'expérimenter des pistes concrètes et de renforcer votre progression.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- L'accompagnement se déroule **100 % en distanciel synchrone**, sous forme d'entretiens individuels rythmés par des temps de réflexion personnelle entre chaque séance (*environ dix jours d'intervalle*).
- La démarche alterne entre **entretiens**, **questionnaires** (*valeurs, critères de choix, besoins, ancres de carrières, roue professionnelle..*), **test psychométrique** (*RIASEC, MBTI, Motivation+, Profil Pro selon vos besoins*), ainsi que des **enquêtes métiers** pour faciliter la projection concrète et réaliste.
- Vous bénéficiez également d'**apports de connaissances** sur les métiers, le marché de l'emploi, les formations, les modalités de recrutement, les dispositifs de financement ou encore les techniques de recherche d'emploi et de création d'activité.
- Les entretiens reposent sur une **posture d'écoute active**, de **questionnement structuré et d'autoréflexivité**, afin de vous aider à clarifier vos choix et à développer votre autonomie dans la construction de votre projet.
- Vous avez accès à une **plateforme en ligne dédiée**. C'est votre espace personnel de suivi, où vous retrouvez **vos documents, exercices inter-séances, supports et ressources personnalisés**.
- Une attention particulière est portée aux **personnes en situation de handicap** afin d'évaluer les adaptations nécessaires. Chaque situation est étudiée individuellement pour garantir une prestation accessible ou proposer une alternative adaptée.

SUIVI DE LA MISE EN ACTION ET DES RÉSULTATS OBTENUS

Pour assurer la traçabilité et le bon déroulement de l'accompagnement, plusieurs supports sont utilisés tout au long du bilan :

- **Les feuilles d'émargement ou le relevé de connexion** : permettent d'attester de votre participation et du bon déroulement de chaque étape du bilan.
- **En séance** : nous analysons vos démarches, vos avancées et les réflexions issues de votre travail personnel.
- **Un Workbook complet** : accessible depuis votre espace en ligne, il réunit tous les outils, exercices et ressources nécessaires. C'est votre fil conducteur du début à la fin du parcours.
- **Un suivi individualisé entre les séances** : vous disposez d'un accès direct à moi, 5 jours sur 7, via WhatsApp ou email, pour poser vos questions, partager vos avancées ou lever un blocage.
- **Une synthèse finale d'accompagnement** : co-construite ensemble, elle reprend les éléments essentiels de votre cheminement : projet professionnel, points d'appui, leviers d'action et plan d'action concret. Elle permet de mesurer l'atteinte de vos objectifs.
- **Le rendez-vous de suivi à 6 mois** : une séance supplémentaire d'une heure pour faire le point sur votre évolution, ajuster votre plan d'action si nécessaire et ancrer durablement vos résultats.

MODALITÉS

Catégorie et objectif de l'accompagnement : Ce bilan s'inscrit dans la catégorie « Bilan de compétences » définie à l'article L.6313-1 du Code du Travail. Son objectif, tel que précisé à l'article L.6313-3, est d'aider chaque professionnel à :

- mieux comprendre ses compétences et son potentiel,
- s'adapter aux évolutions de son métier,
- sécuriser son parcours professionnel,
- développer ses capacités, que ce soit en lien direct ou non avec son poste actuel,
- renforcer son employabilité et sa confiance dans ses choix d'orientation.

Public concerné : Le bilan de compétences est accessible à toute personne souhaitant faire le point sur sa vie professionnelle. Une maîtrise suffisante du français est nécessaire pour exploiter pleinement les supports, répondre aux questionnaires et réaliser les tests.

Durée : La démarche s'étend en général sur 2 à 3 mois, avec un entretien de suivi prévu 6 mois après la fin de l'accompagnement pour faire le point sur votre évolution et ajuster votre trajectoire si besoin.

Prérequis : Pour profiter pleinement du bilan, il est recommandé de :

- disposer du temps nécessaire dans votre planning pour les séances et le travail personnel entre chaque rendez-vous ;
- prévoir un espace calme et confidentiel pour les séances en visio ;
- avoir une connexion Internet stable et une webcam fonctionnelle.

FINANCEMENT

Tarif : Le tarif du bilan de compétences est fixé à **840€ € TTC**. Ce montant comprend l'ensemble des séances, le suivi entre les rendez-vous, les tests, les outils, l'accès à la plateforme en ligne, le Workbook et l'entretien de suivi à 6 mois.

Modalités et délais d'accès :

- L'inscription est réputée acquise dès lors que la convention de formation est signée.
- Une fois votre inscription validée, un délai minimum de 15 jours est nécessaire avant le début de l'accompagnement.
- Les séances auront lieu en visioconférence,
- Le planning des rendez-vous est établi ensemble en amont, afin de s'adapter à votre rythme, à vos contraintes et à vos disponibilités.

Financement : La formule 14h n'est pas encore éligible aux financements publics, mais les démarches sont en cours pour le devenir prochainement. En attendant, pour que l'aspect financier ne soit pas un frein, des facilités de paiement sont proposées (*règlement en plusieurs fois sans frais*).

CODE DE DÉONTOLOGIE

Confidentialité

Je garantis la confidentialité de tous nos échanges.

Je veille soigneusement aux conditions matérielles et techniques nécessaires pour protéger les informations que vous me partagez.

Secret professionnel

Je suis tenue au secret professionnel, tel que prévu par le Code pénal.

Toutes les données vous concernant (*informations personnelles, réflexions, documents ou éléments de votre parcours*) restent strictement confidentielles et ne sont transmises à aucun tiers.

Consentement

Votre engagement dans la démarche doit être libre et volontaire, quel que soit le mode de financement utilisé. Votre consentement est indispensable et ne dépend pas du financeur.

ME CONTACTER

Téléphone : 06 22 46 50 62

Mail : contact@olivia-sanchez.fr

Site internet : <https://www.olivia-sanchez.fr/>

